

Conseil

Quelle aide pour Ecotox ?

A la fin de l'année passée, nous avons été contacté par le Service cantonal d'éco-toxicologie du canton de Genève (Ecotox).

Ce service dispose déjà d'une expérience dans le domaine de l'aide multicritère à la décision appliquée à l'assainissement du bruit, grâce à un travail de fin d'études réalisé par un étudiant postgrade IME de l'EPFL (voir NL 99/1 "Formation").

Questions

Ecotox se pose la question de savoir s'il est possible de généraliser ce genre d'approche à d'autres thèmes, comme la pollution de l'air et l'hydrobiologie.

Parallèlement, Ecotox s'interroge sur la possibilité d'améliorer la valorisation de ses données environnementales. Cette question se pose notamment en lien avec les systèmes d'information pour l'environnement et l'énergie de la région genevoise (SIEnG, base de connaissances) et d'information du territoire genevois (SITG, valorisation de données géo-référencées, www.sitg.ch).

Formation

Cantons : cible privilégiée ?

Nouveau mandat

Le Centre de formation de l'Etat de Genève vient de nous confier la charge, dès 2001, d'une formation pour ses cadres supérieurs sur le thème de l'aide multicritère à la décision. Cette formation prévoit un mélange de cours théoriques, d'exercices pratiques et de jeux de rôle.

Réflexions

A cette occasion, il nous semble important de relever, qu'à l'heure actuelle, ce sont les cantons qui constituent nos principaux mandataires.

Certes, nous avons prospecté de manière assez intensive les services cantonaux. Mais, force est de constater que les nombreux contacts noués avec des communes (voir NL 99/3 "Formation") et les services fédéraux n'ont pas fourni les résultats escomptés.

Eléments de réponse

Sans chercher à généraliser ce qui n'est qu'une tendance, on peut s'interroger sur les raisons de ce (relatif) succès.

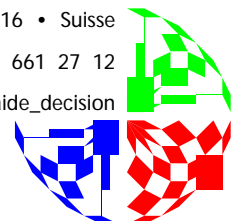
Logiciels

Terme à toutes les sauces

Les expressions ont des cycles de vie, comme les organismes vivants et les projets. Elles connaissent des périodes de gestation, de maturité et de déclin de durées très variables.

Il en est ainsi pour l'expression « aide à la décision ». D'abord utilisée par un petit groupe de spécialistes depuis un trentaine d'années, elle connaît aujourd'hui un succès certain, au point de recouvrir des idées fort disparates. Ceci mérite un rapide tour d'horizon.

Premier exemple, on l'utilise parfois à la place de « recherche opérationnelle » (RO), expression qui a connu son heure de gloire jusque dans les années 80, mais qui présente de nos jours un petit caractère désuet. Cette appropriation est assez amusante, dans la mesure où l'aide à la décision a justement été développée en réaction aux excès de la RO, notamment quant à la distance croissante entre les solutions proposées et les besoins des décideurs.



Conseil



Premiers résultats

Un premier tour de table a permis de mettre en évidence que la situation actuelle dans les différentes sections d'Ecotox varie fortement :

- Maîtrise des outils informatiques, notamment en ce qui concerne les bases de données,
- Besoin en matière d'aide à la décision, qui couvrent plusieurs aspects comme le *data mining*, l'analyse multicritère (construction d'indicateurs de qualité environnementale) et de comparaison de mesures d'assainissement, sur la base de leurs conséquences environnementales (voir la rubrique "Logiciel" ci-contre),
- Dépendance par rapport à certains fournisseurs de données, qui sont nécessaires notamment pour réaliser des simulations numériques.

Solutions envisagées

L'étude n'est pas terminée, mais des éléments de solution ont déjà été dégagés :

- Mise à niveau des bases de données pour les rendre notamment compatibles avec les systèmes d'information susmentionnés,
- Développement de modules d'aide à la décision spécifiques à chaque section. ■

Formation



Tout d'abord, les cantons se situent à un niveau où ils ont à résoudre des problèmes assez complexes – et avec des conséquences suffisamment lourdes – pour justifier le recours à des intervenants extérieurs. Ils ont également les moyens financiers de s'offrir cette aide (même si notre intervention ne représente souvent que quelques pour mille du coût du projet).

On retrouve ce niveau intermédiaire dans la logique qui va de la définition d'une politique à la réalisation d'un projet. Souvent, les cantons se situent au niveau de la programmation des mesures, qui contient à la fois des éléments de planification assez abstraits et des éléments proches de la réalisation, beaucoup plus concrets.

Cela correspond assez bien avec ce qu'est l'aide à la décision, telle que nous la pratiquons (voir ci-contre "Conseil" et "Logiciels"), qui peut marier des informations déjà assez quantitatives à des informations beaucoup plus qualitatives.

Ceci étant, ce niveau intermédiaire n'est pas l'apanage des cantons. Disposer de personnes formées, ou tout au moins sensibilisées, à l'aide à la décision concerne également les communes d'une certaine taille, certains offices fédéraux et les entreprises. ■

Logiciels



L'expression « aide à la décision » a également été forgée pour se distancier de l'anglais « *decision making* », qui crée une confusion entre le processus de décision qui se déroule effectivement et l'activité d'aide qui peut éventuellement lui être associée.

Autre exemple, plus récent, dans le domaine de l'exploitation des bases de données. L'expression anglaise « *data mining* » exprime bien l'activité consistant à extraire de ces bases les données pertinentes, de manière à fournir à l'utilisateur une information synthétique utile pour ses choix. Pour des raisons de marketing, on utilise l'expression « aide à la décision », ce qui peut paraître excessif, vu que cette information n'est pas toujours suffisamment structurée pour éclairer des choix.

L'expression « aide à la décision » recouvre donc des méthodes, logiciels et outils fort différents. Il est inutile de pleurer sur cet état de fait, ni de chercher à se prévaloir d'une quelconque antériorité.

Tout au plus, il convient d'attirer l'attention de l'utilisateur potentiel des différentes significations que recouvre cette expression, et de l'aider à décider de quelle « aide à la décision » il a besoin !

PS : La prospective est aussi une aide à la décision (*Sciences humaines*, mars - mai 2000). ■